



## Châtaignier

**N°05**  
**09/08/2017**



### Animateur filière

Raphaël RAPP  
Chambre régionale  
d'agriculture  
Nouvelle-Aquitaine  
[raphael.rapp@na.chambagri.fr](mailto:raphael.rapp@na.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Grand Sud-Ouest  
Châtaignier N°X  
du JJ/MM/2017 »



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr), [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

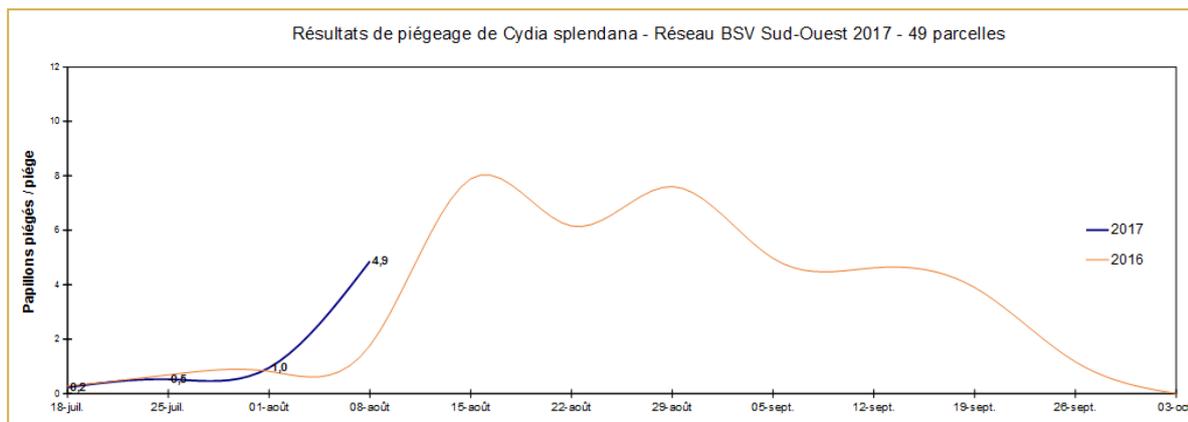
Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur  
**Formulaire d'abonnement au BSV**

### Ce qu'il faut retenir

- **Carpocapse du châtaignier** : Le vol a significativement démarré. Risque encore modéré d'éclosions cette semaine.

### • Carpacapse de la châtaigne (*Cydia splendana*)

Si vous souhaitez participer au réseau de suivi du vol du carpacapse, n'hésitez pas à contacter directement l'animateur de la filière BSV : [raphael.rapp@na.chambagri.fr](mailto:raphael.rapp@na.chambagri.fr). Réseau actuel de 49 parcelles couvrant les départements 24, 19, 87 et 46.



### A retenir dans ses suivis de vols :

1. **Une seule génération par an** (on le dit « univoltin »), qui se développe chez nous **de fin juillet à fin septembre**.
2. **La ponte débute 4 à 5 jours après l'accouplement des femelles**.
3. **L'éclosion débute 10 à 12 jours après la ponte**.

La lutte directe contre ce ravageur s'envisage généralement sur les chenilles.

### Evaluation du risque – carpacapse du châtaignier

Le vol a significativement démarré (4,9 carpacapses en moyenne / piège).

**Le risque d'éclosions est encore modéré cette semaine.** Surveillez vos pièges.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaignier sont les suivantes :**

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Fredon Limousin, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, CAPEL, ECOLIM, SCA SOCAVE, Périgourdine, LIMDOR, Invenio et les agriculteurs observateurs

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*